

DEPARTEMENT DE L'EURE (27)
COMMUNE D'HEBECOURT

2.1- Plan de Zonage

PLAN LOCAL D'URBANISME

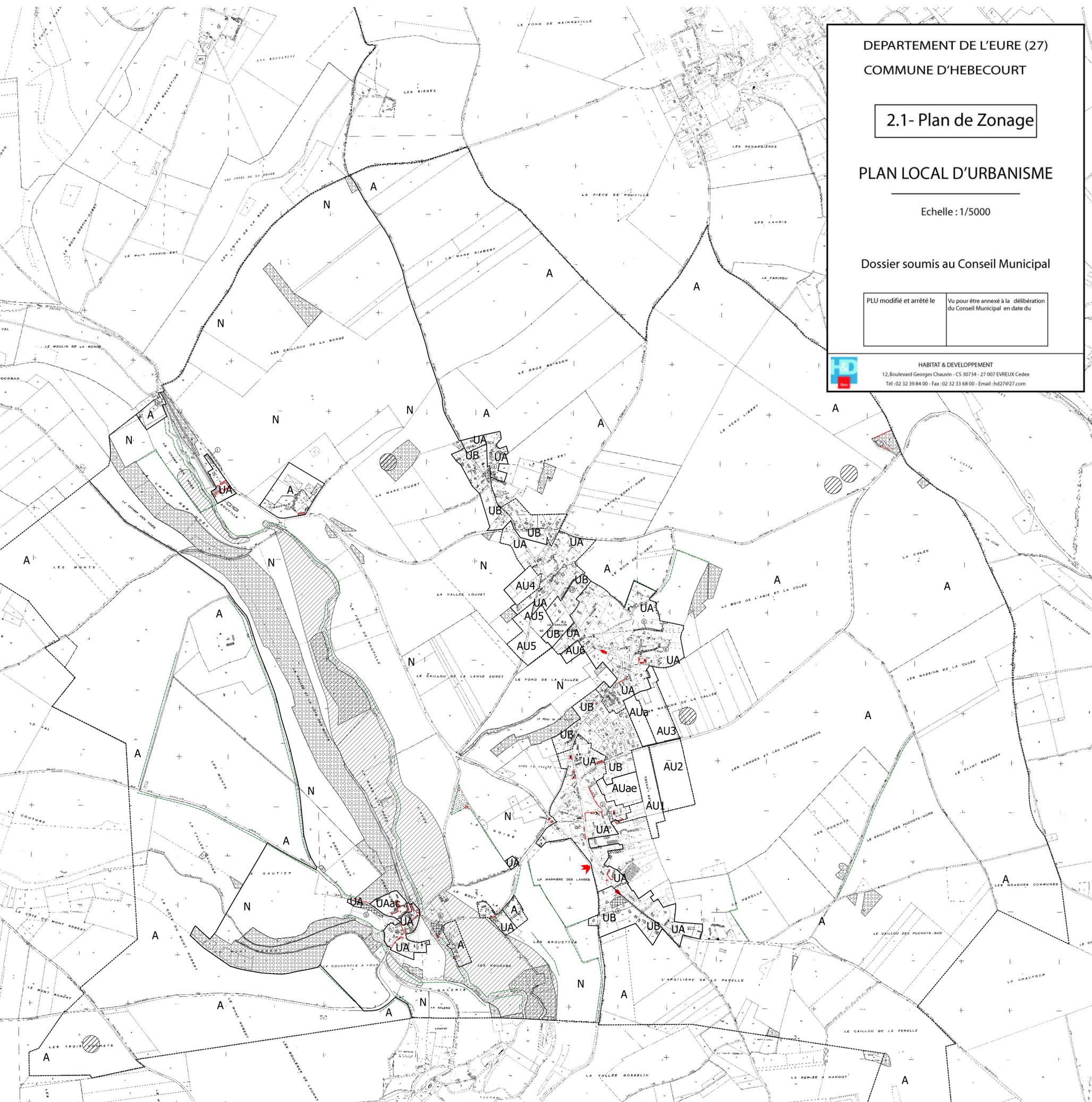
Echelle : 1/5000

Dossier soumis au Conseil Municipal

PLU modifié et arrêté le Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du



HABITAT & DEVELOPPEMENT
12, Boulevard Georges Chauvin - CS 30734 - 27 007 EVREUX Cedex
Tél : 02 32 39 84 00 - Fax : 02 32 33 68 00 - Email : hd27@27.com



LEGENDE

Zone Urbaine

- UA Zone centrale urbanisée à caractère ancien
- UAac Zone destinée à accueillir des activités économiques
- UB Zone urbanisée à caractère récent
- AU Zone d'urbanisation future
- AUa Zone d'urbanisation future à vocation d'habitation
- AUae Zone d'urbanisation future à vocation d'équipement collectif

Zone Agricole et Naturelle

- A Zone destinée à l'économie agricole
- N Zone naturelle et forestière

Emplacements réservés (bénéficiaire : commune d'Hébecourt)

- 1 Aménagement de places de stationnement
- 2 Aménagement de l'accès aux fermes
- 3 Equipement public
- 4 Aménagement du carrefour
- 5 Aménagement d'un parking
- 6 Aménagement de placette
- 7 Aménagement du chemin
- 8 Aménagement du chemin
- 9 Aménagement du chemin
- 10 Aménagement du chemin
- 11 Aménagement du chemin
- Espaces boisés classés au titre de l'article L130-1 du code de l'Urbanisme
- Espaces boisés à créer au titre de l'article L130-1 du code de l'Urbanisme
- Limite de crue de la Lévière
- Carrière souterraine (R = 35 m)
- Haies et alignements végétaux à préserver au titre de l'article L123.1.5-III 2° du code de l'Urbanisme
- Murs et éléments bâtis à préserver au titre de l'article L123.1.5-III 2° du code de l'Urbanisme
- Vues paysagères à préserver au titre de l'article L123.1.5-III 2° du code de l'Urbanisme

